

Résolution : Soutien aux droits des Kurdes en Iran

Considérant que les Kurdes en Iran, une minorité ethnique importante, sont soumis à des discriminations systémiques et à des violations graves de leurs droits fondamentaux ;

Considérant les pratiques judiciaires inéquitables en Iran, notamment l'utilisation d'aveux extorqués sous la torture, l'absence de défense juridique adéquate et des condamnations motivées politiquement ;

Considérant les récents cas alarmants de condamnations à mort et d'exécutions de militants et de citoyens kurdes, parmi lesquels :

- **Sharifeh Mohammadi**, militante syndicaliste kurde, condamnée à mort en juillet 2024 après un procès entaché d'allégations de torture et de violations des droits de la défense ;
- **Pakhshan Azizi** et **Warisha Moradi**, militantes politiques kurdes, actuellement jugées sous des accusations similaires, avec des rapports indiquant des aveux extorqués sous pression ;

Soulignant que des organisations internationales telles qu'Amnesty International et Human Rights Watch dénoncent régulièrement les abus systémiques envers les Kurdes et d'autres minorités en Iran ;

Nous, membres du Parti socialiste genevois, **appelons à :**

1. **Condamner publiquement** les pratiques répressives du régime iranien envers les Kurdes et autres minorités ethniques.
2. **Soutenir activement** les initiatives internationales visant à :
 - Suspendre toutes les exécutions fondées sur des procès inéquitables.
 - Garantir des procès conformes aux normes internationales, avec une défense légale adéquate et sans recours à la torture.
 - Mettre fin aux discriminations systématiques envers les Kurdes et assurer le respect de leurs droits culturels, politiques et économiques.